

BAVELINCOURT  
BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE  
BEHENCOURT  
CARDONNETTE  
COISY  
CONTAY  
FLESSELLES  
FREHENCOURT  
LA VICOIGNE  
MIRVAUX  
MOLLIENS AU BOIS  
MONTIGNY SUR L'HALLUE  
MONTONVILLERS  
NAOURS  
PIERREGOT  
PONT-NOYELLE  
QUERRIEU  
RAINNEVILLE  
RUBEMPRE  
SAINT-GRATIEN  
SAINT-VAST-EN-CHAUSSEE  
TALMAS  
VADENCOURT  
VAUX EN AMIENOIS  
VILLERS-BOCAGE  
WARGNIES



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 2</b>
<b>QUESTION 1</b> > Comment s'organisent les services ?	<b>p. 3</b>
<b>QUESTION 2</b> > Des services...mais pour qui?	<b>p. 5</b>
<b>QUESTION 3</b> > Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue?	<b>p. 8</b>
<b>QUESTION 4</b> > Les équipements intermédiaires et supérieurs, vers où se tourner ?	<b>p. 17</b>
<b>ZOOM SUR...</b> > Les équipements supérieurs en Bocage-Hallue	<b>p. 21</b>
<b>DES CLÉS POUR LE PROJET</b>	<b>p. 22</b>
<b>REGARDS D'ACTEURS</b>  > Les profils thématiques sont les 1ers documents livrés aux élus dans la cadre du diagnostic territorial. Ils ont pour vocation de partager largement, jusqu'aux conseils municipaux, les grandes caractéristiques de Bocage-Hallue . Ils préparent ainsi le travail de synthèse nécessaire pour finaliser le diagnostic. Transversale aux différents thèmes, cette synthèse aboutira à la sélection des enjeux territoriaux supports du futur projet d'aménagement et de développement durables.	<b>p. 23</b>

## Les sources mobilisées :

- IGN BD Topo2013,
- INSEE BPE2012, CLAP 2011,
- DEPP Rectorat Amiens 2013,
- RES2014,
- Somme numérique, Orange,
- Questionnaires aux élus de la CCBH,
- Photos: CCBH ou N.Delbouille ADUGA,
- Observatoire Aduga.

# INTRODUCTION

**Les équipements et services contribuent au fonctionnement du territoire : ils génèrent des déplacements, participent à la vie économique et à l'animation des bourgs et des villages.**

L'organisation territoriale des équipements et services (leur localisation, leur concentration, leur diversité) est largement dépendante de l'armature urbaine. En effet, on ne trouve pas les mêmes natures de services dans toutes les communes, car le temps d'accès à ces services et leur fréquence d'utilisation varie. A titre d'illustration, un habitant sera prêt à parcourir plus de distance pour se rendre vers un service qu'il utilise de manière occasionnelle (consultation médicale chez un spécialiste) que pour utiliser un service quotidien (achat d'une baguette de pain).

**L'offre de services contribue à la qualité de vie du territoire et à son attractivité.**

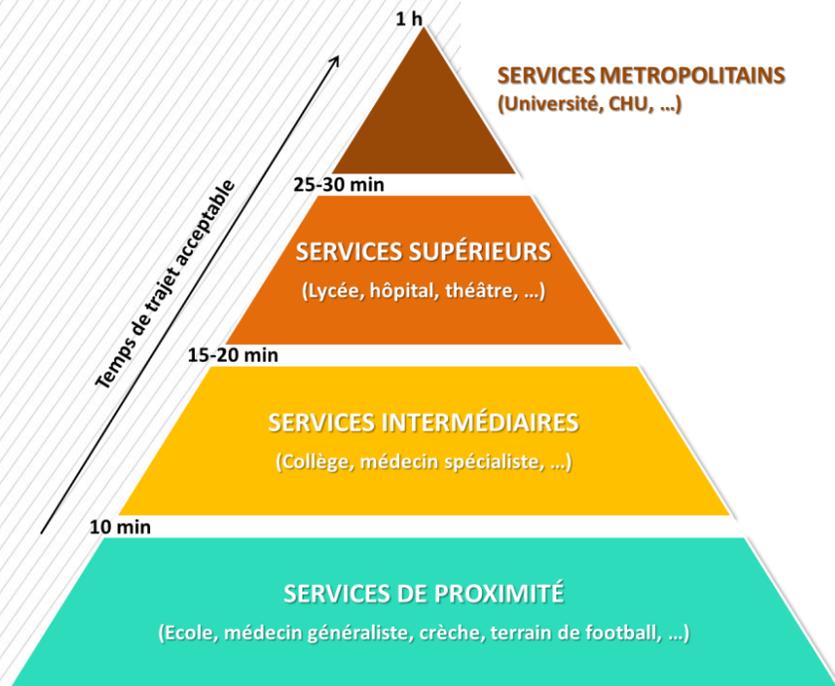
Les habitants seront attentifs à l'offre de services qu'ils vont pouvoir trouver à proximité de leur lieu de résidence pour faciliter leur quotidien, tandis que les usagers non-résidents viendront séjourner plus ou moins longtemps en Bocage-Hallue pour d'autres raisons : événements, loisirs, équipements spécifiques, cadre de vie...

**L'organisation du territoire Bocage-Hallue induit des problématiques spécifiques en termes d'accès aux services**

La proximité à l'agglomération peut être considérée à la fois comme un atout (une grande diversité de services accessibles en moins de 30 minutes) et comme un handicap (risque pour le territoire de se transformer en territoire-dortoir, sans services de proximité).

De plus, l'organisation du réseau routier facilite les flux pendulaires vers l'agglomération et les déplacements motorisés, ce qui peut constituer une source d'inégalité entre les usagers pour l'accès aux services, vis-à-vis des publics non-motorisés (jeunes et personnes âgées).

Enfin, si l'Ouest de la CCBH accueille des bourgs de taille importante capables d'offrir une certaine variété de services, les communes de la vallée de l'Hallue conservent un caractère rural et sont moins peuplées. Se pose alors la question de l'accès à des services de proximité : où et sous quelle forme? Les services itinérants et dématérialisés permettent-ils de combler l'absence de services sédentaires ?



Définition des niveaux de service

# 1. Comment s'organisent les services ?

Si la diversité de l'offre d'équipements et services est fortement dépendante du poids démographique des communes, les axes routiers structurants du territoire de Bocage-Hallue ont également un effet important sur celle-ci. Ainsi, certaines communes présentent une offre plus diversifiée que leur taille le laisserait penser (Villers-Bocage, Querrieu). A l'inverse, Flesselles, mais également Talmas et Naours, sont relativement moins bien dotées en équipements et services, au regard de leur poids démographique.

## constats et perspectives >

### 1. Une offre-relais entre plusieurs pôles de niveau supérieur

Située le long de la RN 25, la commune de Villers-Bocage se distingue nettement par la variété de son offre d'équipements et de services. On peut la qualifier de **pôle intermédiaire**, qui joue un rôle de relais à mi-chemin entre deux pôles de services supérieurs, Amiens et Doullens. Dans une moindre mesure, on peut estimer que Querrieu et Pont-Noyelles jouent également ce rôle de relais entre Amiens et Albert, sans pour autant atteindre le même niveau d'offre que Villers-Bocage.

### 2. Des secteurs plus ruraux, moins bien desservis en services

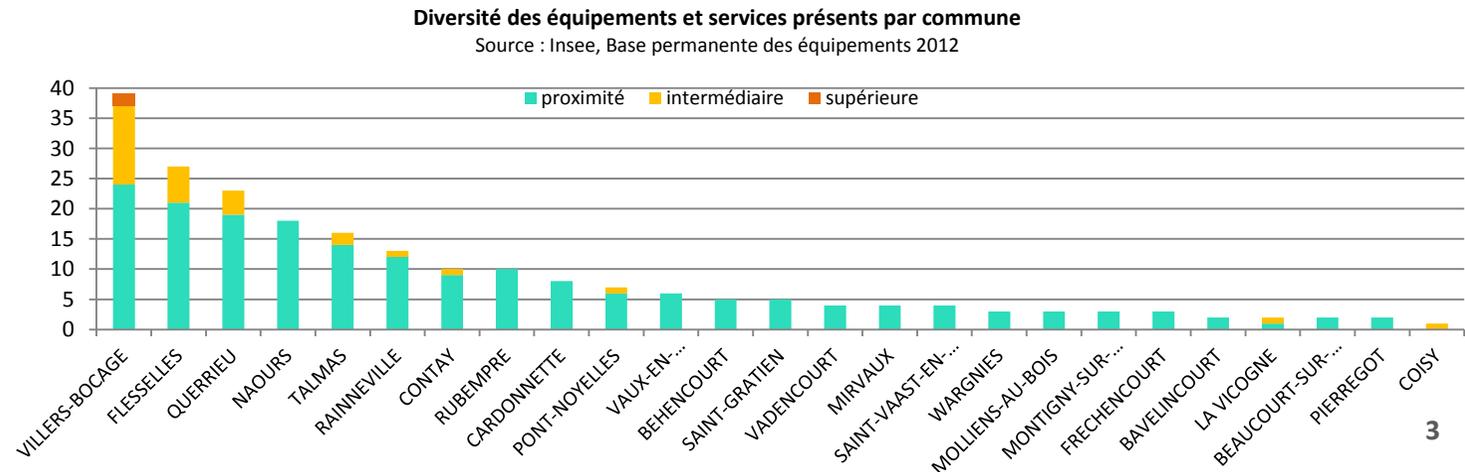
L'offre d'équipements et services est globalement bien accessible pour les habitants de Bocage-Hallue : il faut généralement moins de 5 minutes pour se rendre dans l'un des 6 pôles de proximité du territoire ou à Villers-Bocage. Néanmoins, certains secteurs apparaissent plus éloignés de ces pôles : c'est le cas, à l'ouest, du secteur Vaux/Saint-Vaast, mais surtout à l'est, des communes de l'Hallue, de Fréchencourt à Vadencourt.

Un **pôle de proximité** concentre au moins 12 types d'équipements et services de proximité.

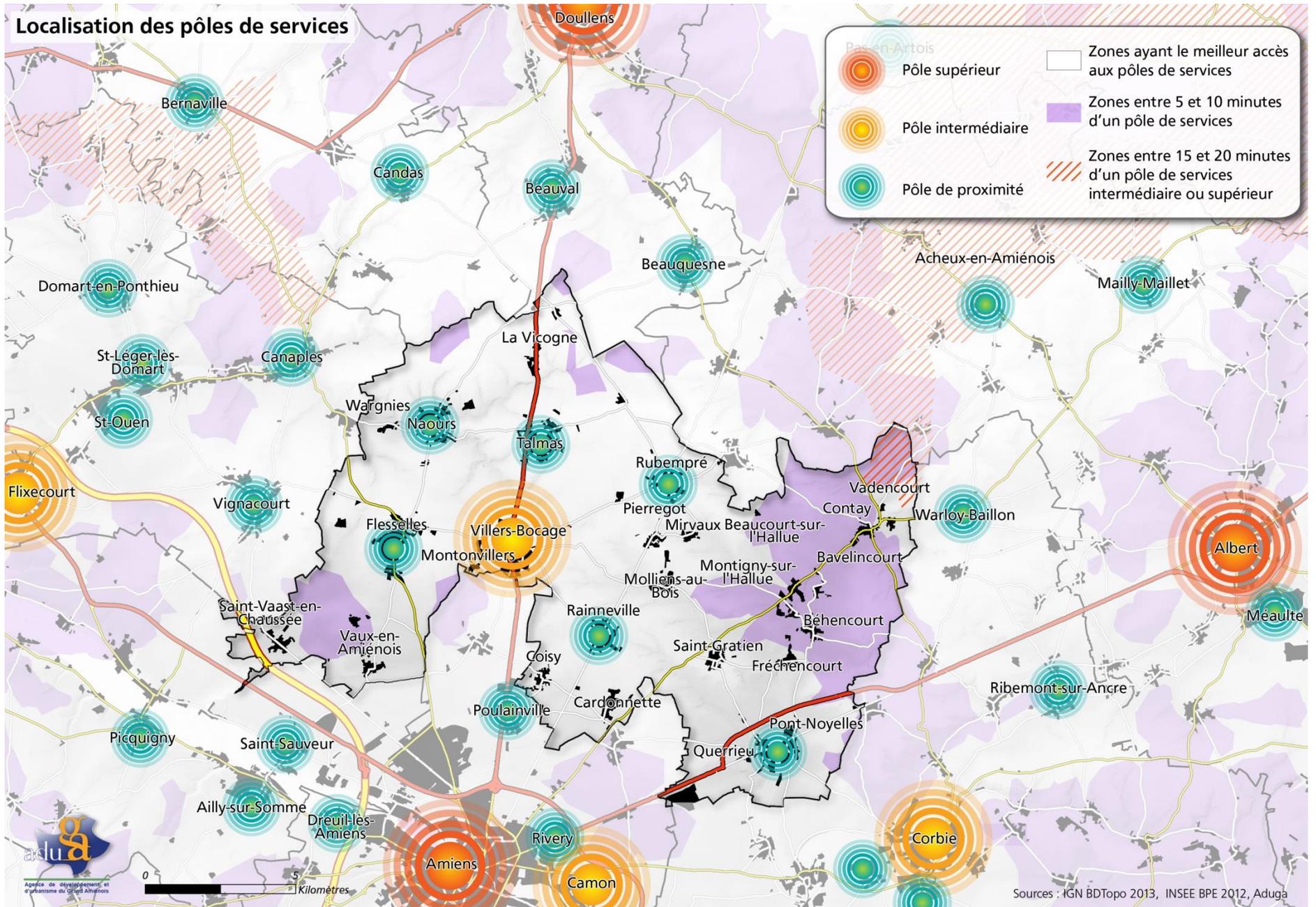
Un **pôle intermédiaire** concentre au moins 14 types de services de niveau intermédiaire.

Un **pôle supérieur** concentre au moins 18 types de services de niveau supérieur.

Tous les pôles sont imbriqués : un pôle supérieur est également pôle intermédiaire, lui-même étant pôle de proximité.



# Localisation des pôles de services



## 2. Des services...mais pour qui ?

---

Avant de s'intéresser plus en détail aux services présents sur le territoire, un rapide aperçu des usagers de ces services permet de mettre l'accent sur les problématiques qui se posent dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

### constats et perspectives >

#### 1. Les habitants

Plusieurs tendances ont été mises en évidence dans le profil sociodémographique de Bocage-Hallue :

- Le vieillissement des habitants arrivés dans les décennies 1970-1980, la plupart retraités aujourd'hui et dont les enfants ont quitté la maison familiale : **le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 3,4%/an entre 1999 et 2010, soit 900 personnes en plus ;**
- Une **baisse significative des populations jeunes**, parmi les plus fortes enregistrées dans les EPCI du Grand Amiénois : -0,6%/an pour les 0-14 ans et -1,2%/an pour les 15-29 ans entre 1999 et 2010 ;
- Un **indice de jeunesse encore élevé**, malgré le ralentissement du solde naturel.

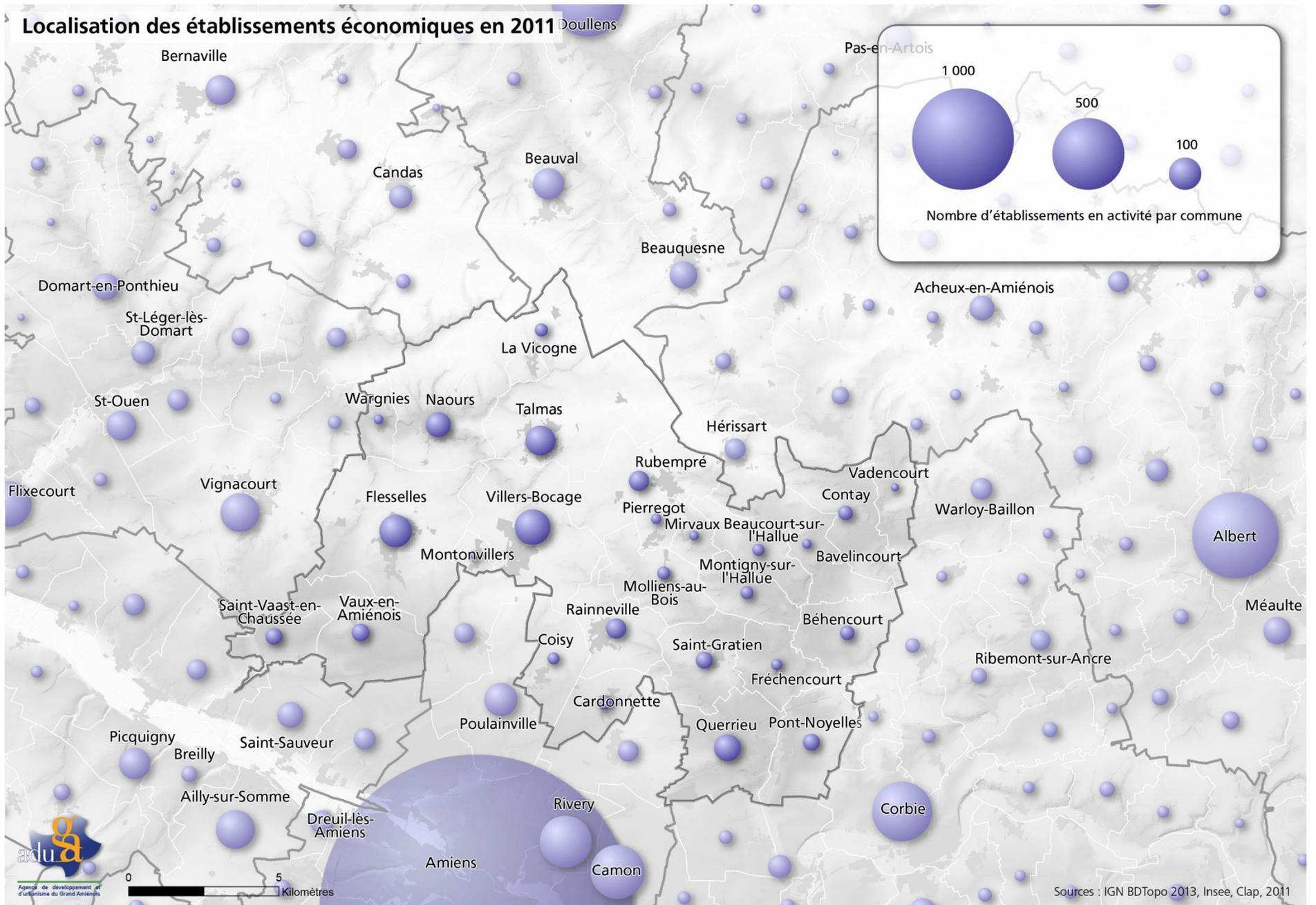
Ces évolutions vont avoir plusieurs conséquences sur l'offre d'équipements et de services, puisqu'elles engendrent des besoins croissants pour les seniors en services de proximité et en services à domicile (aide ménagère, petits travaux, soins, repas, ...), et des besoins persistants pour les enfants et les jeunes. Bien que leur nombre soit relativement stable, les tranches d'âge actives (30-60 ans) représentent une part importante de la population de Bocage-Hallue. Les pratiques de ces habitants sont fortement influencées par les déplacements domicile-travail qu'une majorité d'entre eux effectuent chaque jour vers l'agglomération d'Amiens.

#### 2. Les entreprises

Elles ont des besoins particuliers en équipements et services : transport et communication, salles de réunion, restauration, hébergement temporaire pour les salariés ou les apprentis, pour la clientèle ou les fournisseurs, etc. Au total, **cette demande potentielle de services concerne près de 20 000 entreprises** localisées en Bocage-Hallue (830 établissements), dans l'agglomération (12 207) et les communautés de communes alentours (Pays du Coquelicot : 2 083, Val de Somme: 1 332, Doullennais : 955, Val de Nièvre : 825, Ouest Amiens : 664 et Bernavillois : 479).

Certains gîtes et chambres d'hôtes du territoire accueillent à l'année des travailleurs en déplacement, en raison de la proximité de l'Espace industriel nord ou de la réalisation de grands chantiers à proximité (le dernier en date : la pose de la canalisation de gaz des Hauts de France).

# Localisation des établissements économiques en 2011



## 2. Des services...mais pour qui ?

constats et perspectives >

### 3. Les touristes

Selon l'office du tourisme Bocage Trois Vallées, la saison touristique s'étend globalement de mi-mars à mi-octobre, pendant laquelle le territoire accueille plusieurs clientèles de touristes. Citons tout d'abord **la clientèle de proximité**, certainement la plus importante, venant de l'Amiénois, à la recherche d'activités récréatives, qui ne réside pas sur place.

Le territoire accueille également **des touristes fidélisés dans les campings de Querrieu et de Pont-Noyelles**, venant du nord de la France, qui viennent séjourner le week-end ou l'été, pour retrouver leur petit coin de paradis au bord de l'Hallue.

Phénomène récent observé par l'office du tourisme : le département de la Somme devient une destination à part entière pour les visiteurs français ou étrangers, qui effectuent un **circuit d'une semaine d'est en ouest** (2 jours autour d'Albert-Péronne, 2 jours dans l'Amiénois en hébergement rural et 2 jours en Baie de Somme).

Si la création de nouveaux hébergements ruraux (Vaux-en-Amiénois, Villers-Bocage, Montigny, Querrieu ou encore Fréchencourt) atteste d'une **demande touristique en augmentation**, la clientèle de passage entre Doullens-Arras et Amiens est cependant peu captée.

>> *En réflexion : création d'un point information sur l'axe de la RN 25, à proximité de la cité souterraine de Naours?*

#### Qui sont les visiteurs et les touristes de Bocage-Hallue ?

(source : entretien téléphonique auprès de l'OT Bocage Trois Vallées, avril 2014)



**Les habitants de l'Amiénois (Amiens, Albert, ...) en famille**

Motif : loisirs, sorties nature



**Les touristes du Nord de la France et d'Europe du Nord**

Motifs : séjour prolongé en camping pour la pêche ou halte lors d'un circuit dans la Somme (circuits du souvenir → Baie de Somme)



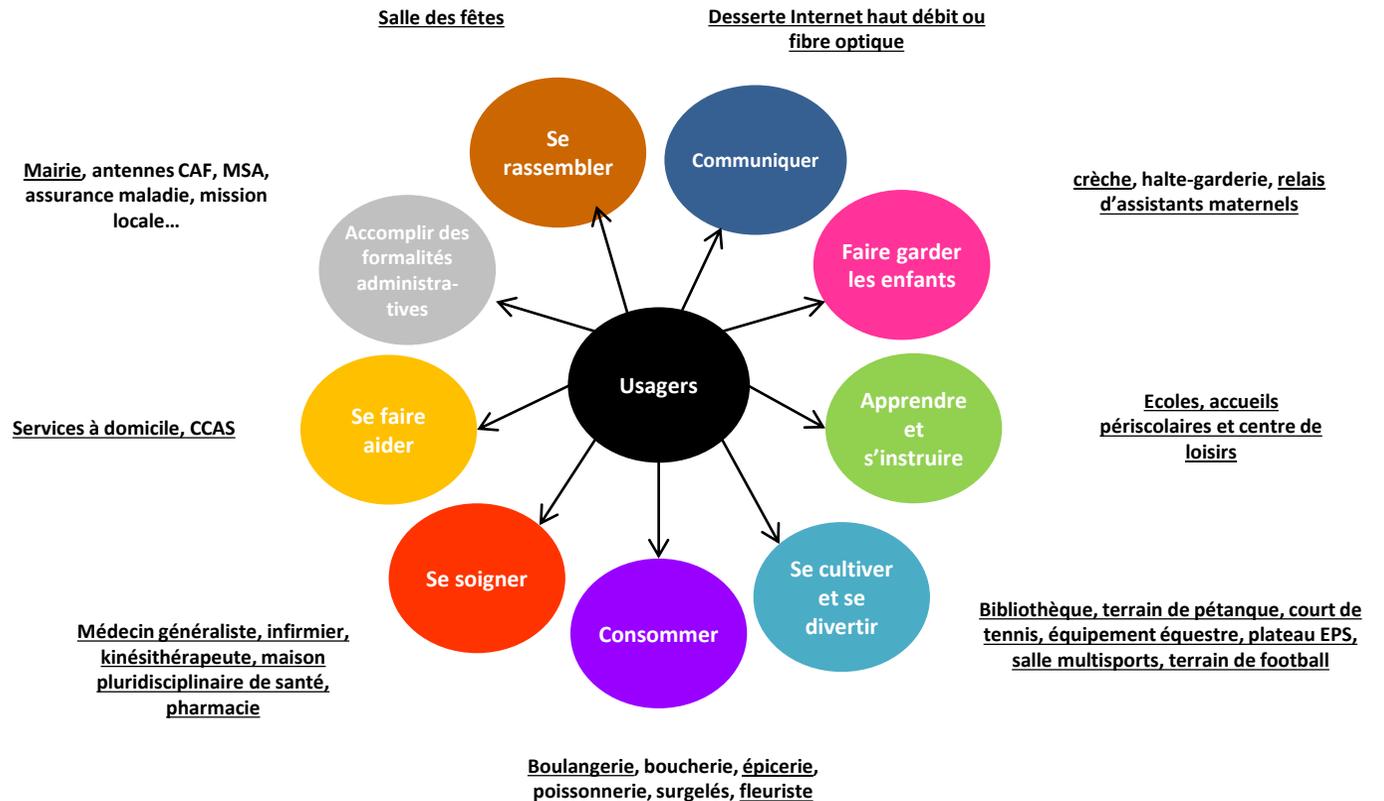
**Les travailleurs temporaires venus des pays frontaliers.** Motifs :

grands chantiers (gazoduc, CHU Amiens-Sud)

### 3. Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue ?

Les équipements et services de proximité sont ceux auxquels les usagers de la communauté de communes ont recours ou qu'ils fréquentent couramment, voire quotidiennement. Cette offre doit constamment s'adapter à l'évolution des besoins, eux-mêmes dépendants en partie des évolutions démographique et sociologique de Bocage-Hallue.

> De quels services parle-t-on ?



Soulignés : équipements présents en Bocage-Hallue

### 3. Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue ?

---

#### > constats et perspectives

#### 1. Un choix qui s'élargit pour faire garder les enfants

Jusque récemment, les parents qui résidaient dans la communauté de communes n'avaient pas d'autre choix que de confier leur(s) enfant(s) à une assistante maternelle, ou de se tourner vers des structures d'accueil collectif situées aux alentours, lorsque l'accès est autorisé aux résidents extérieurs.

**Avec 150 assistantes maternelles**, la communauté de commune dispose d'environ 400 places pour la garde des enfants de moins de 3 ans, soit un ratio de 36 places pour 100 enfants, ce qui est l'un des plus élevés du Grand Amiénois, et bien au-dessus de la moyenne départementale.

**Le Relais d'assistants maternels** créé il y a 4 ans (2010) par la communauté de communes dispense de nombreuses informations tant aux parents qu'aux nounous. Il propose également à ces dernières un accompagnement dans leurs pratiques professionnelles. Des animations sont organisées régulièrement dans les salles des fêtes de Flesselles, Naours et Pont-Noyelles ainsi que dans les locaux de la communauté de communes à Villers-Bocage.

**En trois ans, deux micro-crèches, d'une capacité d'accueil de 10 places chacune, ont vu le jour en Bocage-Hallue.** Ces projets sont portés par une gestionnaire privée, qui nourrit le souhait de développer un maillage de plusieurs structures du même type dans le secteur. Les locaux sont loués aux communes, propriétaires des locaux.

#### 2. Une organisation scolaire hétérogène

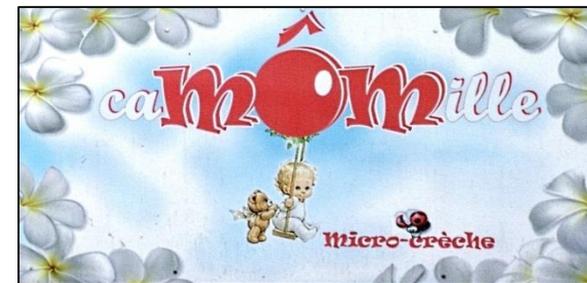
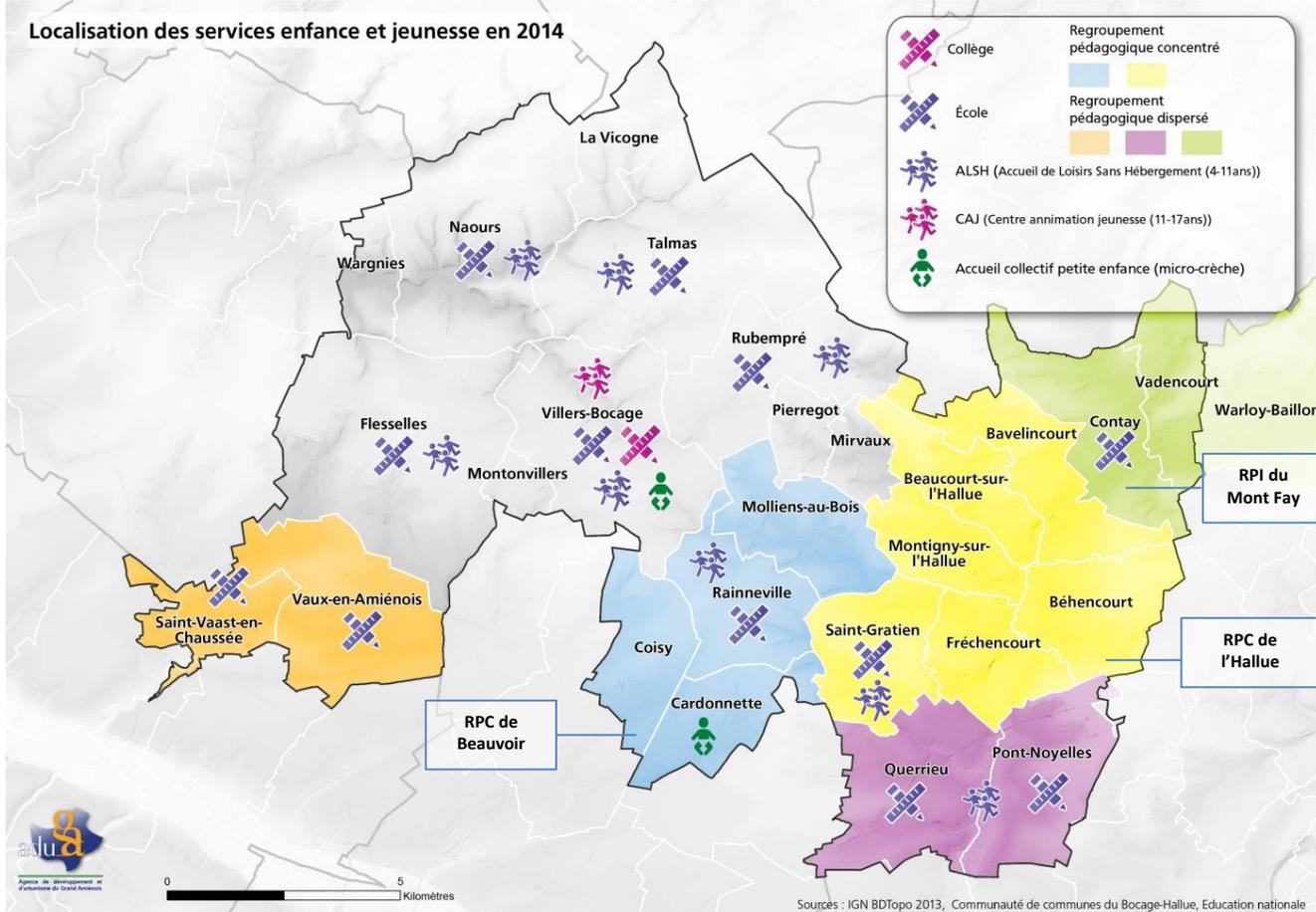
1250 élèves étaient scolarisés dans le premier degré en 2013 dans 13 établissements publics et 1 établissement privé. 5 écoles sont gérées au niveau communal, tandis que 2 sont organisées en regroupements pédagogiques concentrés (RPC de l'Hallue et de Beauvoir) et 5 en petits regroupements pédagogiques dispersés de 2 ou 3 communes (RPI de Querrieu Pont Noyelles, RPI Vaux-Saint-Vaast, RPI du Mont Fay). Chaque établissement est doté d'un accueil périscolaire.

Entre 2009 et 2013, les effectifs du premier degré ont baissé à l'échelle de la CC Bocage-Hallue (baisse de 4,9%). A titre de comparaison, la CC du Val de Noye enregistre une hausse de plus de 10% et le Val de Somme une hausse de 2%.

Les écoles n'ont pas toutes connu les mêmes évolutions d'effectifs : le RPI Vaux/St-Vaast a vu ses effectifs augmenter de 63 à 83 élèves et à l'inverse, les écoles de Naours, Talmas ont enregistré une baisse d'une vingtaine d'élèves. L'école privée de Villers-Bocage a perdu quant à elle une cinquantaine d'élèves en 5 ans.

>> *En projet : création d'une micro-crèche à Flesselles*

# Localisation des services enfance et jeunesse en 2014



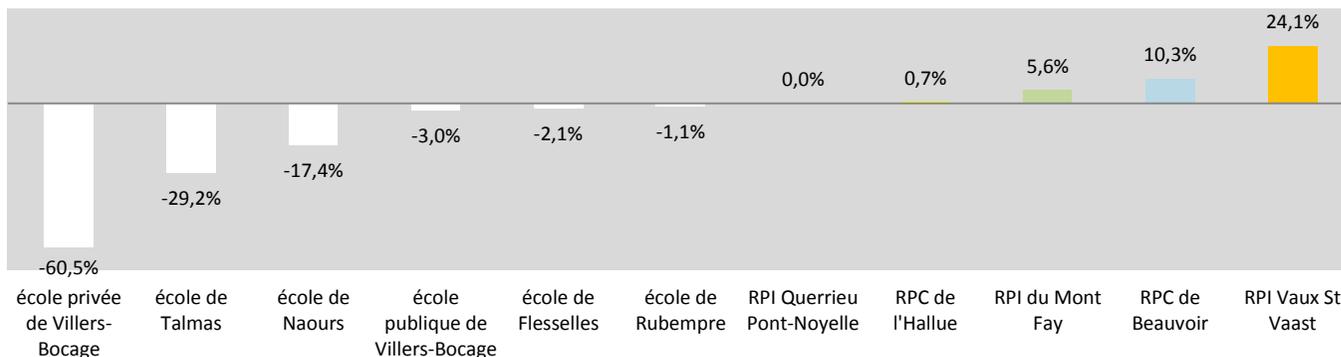
Villers-Bocage: Micro-crèche



Talmas: école

## Évolution des effectifs scolaires du 1<sup>er</sup> degré entre 2009 et 2013, par établissement

Source: DEPP, Rectorat d'Amiens 2013.



### 3. Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue ?

constats et perspectives >

#### 3. Un territoire qui mise sur la culture

La communauté de communes a développé une politique culturelle complète alliant proximité et rayonnement métropolitain, à destination de tous les publics.

Le territoire dispose de 5 bibliothèques fonctionnant en réseau, à Villers-Bocage, Flesselles, Saint-Gratien, Naours et Cardonnette, qui rassemblent plus de 2500 inscrits. Son école de musique intercommunale est répartie sur 4 sites (Villers-Bocage, Flesselles, Naours/Talmas, Querrieu/Pont-Noyelle) et accueille 162 élèves pour l'année 2013-2014, résidant pour 95% d'entre eux en Bocage-Hallue. L'école accueille également une dizaine d'élèves originaires d'Amiens ou des communautés de communes voisines.

La programmation culturelle touche un millier de spectateurs pour la saison tout public (soit 150 spectateurs en moyenne par représentation) et plus de 3 000 enfants dans le cadre de la programmation jeune public en milieu scolaire.

Enfin, le dynamisme culturel du territoire s'illustre également par les trois festivals organisés entre mai et août:

- Le festival familial « **Les ptits Malins** » se déroule au gymnase de Villers-Bocage pendant une journée (environ 700 spectateurs, venant pour moitié de la CC BH, moitié Amiénois);
- Le festival en langue picarde « **Ches Wèpes** », né en Bocage-Hallue en 2000, s'est décliné depuis ailleurs en Picardie (Thiérache, Beauvaisis, côte picarde, ...). Il circule chaque année dans les communes en investissant différents lieux (salles des fêtes, places publiques, églises, pâtures ...);
- Enfin, le **festival de jazz de Montonvillers**, accueille une quinzaine de formations musicales durant le premier week-end de juillet et attire en moyenne 3 000 spectateurs venant du Grand Amiénois et du Doullennais.

#### 4. Un parc d'équipements sportifs de proximité relativement dense

Le territoire compte plus de 2 000 licenciés sportifs d'après les données de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports. Les communes les plus sportives sont Flesselles, Naours, Villers-Bocage et Querrieu/Pont-Noyelles, qui comptent chacune plus de 200 licenciés. Les disciplines les plus pratiquées sont le football (plus de 500 pratiquants), le tennis (environ 300) et l'équitation (plus de 200). Par ailleurs, certains sports sont plus présents dans l'ensemble du Grand Amiénois, tels que le volley-ball (environ 70 licenciés) et, dans une moindre mesure, le ballon au poing qui compte une quarantaine de pratiquants.

Pour permettre la pratique de ces activités, le territoire est doté de trois équipements couverts multisports (deux gymnases à Villers-Bocage et Flesselle et la salle polyvalente de Rainneville), avec des taux d'occupation élevés. 20 communes disposent quant à elles d'équipements sportifs de plein air (terrain de grand jeu, plateau EPS, terrain de pétanque et/ou de ballon au poing), deux plateaux multisports ayant été ouverts en 2012 à Rubempré et Vaux-en-Amiénois dans le cadre du schéma des équipements sportifs de la communauté de communes.

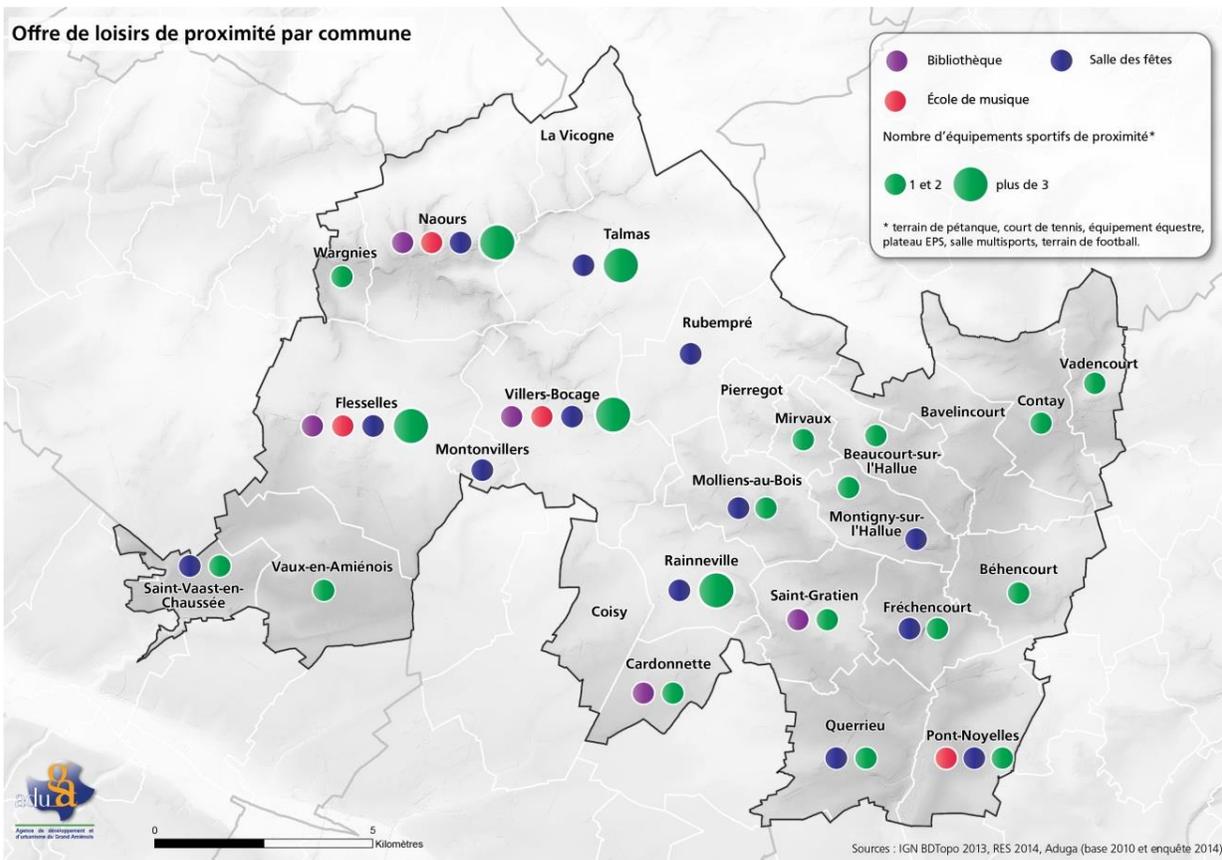
Les salles des fêtes communales accueillent quant à elles les activités de détente et de loisirs proposées par les associations.

> **Réalisés et mis en service dans le cadre du schéma intercommunal des équipements sportifs :**

- *Le terrain d'entraînement de l'école de football du club de Querrieu/Pont-Noyelles,*
- *La couverture des deux courts de tennis de Flesselles*

> **Une cinquantaine d'associations sportives ont été recensées dans la cadre d'une enquête auprès des communes (club de gym, danse, football, tennis, judo, ballon au poing, etc.).**

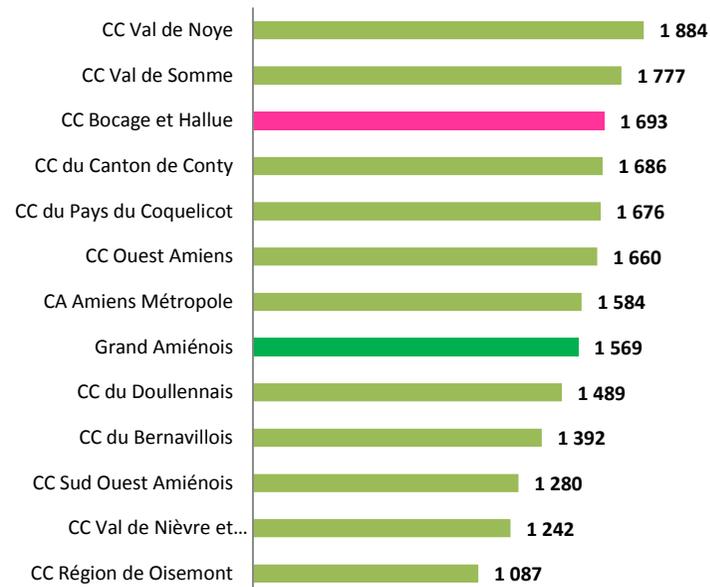
## Offre de loisirs de proximité par commune



## Focus sur les pratiques des habitants

### Nombre de licenciés sportifs pour 10 000 habitants par EPCI

Sources : Insee RP 2010 ; DRJCS 2010-2013, Ministère des Sports et de la Jeunesse, 2011



Terrain ballon-au-poing



Terrain de football



Gymnase

### 3. Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue ?

constats et perspectives >



Contay – libre service « Des produits d’ici »

#### 5. Le commerce de proximité : plus présent qu’on ne le croit

La présence de petits commerces de proximité est conditionnée par : la taille du bassin de population, l’accessibilité des commerces (localisation et horaires) et la concurrence, exercée soit par d’autres territoires, soit par la grande distribution. Dans le cas du Bocage-Hallue, la proximité d’Amiens et le développement de grandes surfaces alimentaires ont probablement contribué à la raréfaction des petits commerces. Car d’après le recensement de l’Insee de 2012, seules 6 communes sur 26 disposent de commerces de bouche (boulangerie ou épicerie-supérette). Cette offre sédentaire est cependant compensée par le commerce ambulancier. D’après l’enquête réalisée en mai 2014 auprès des communes, une majorité d’entre elles sont ainsi desservies en boulangerie, boucherie-charcuterie, fruits et légumes, produits surgelés, poissonnerie et même en quincaillerie. La vente directe constitue un autre canal de distribution de proximité, qui connaît un succès grandissant. D’après les données du recensement agricole de 2010, 14 communes sur 26 possèdent une ou plusieurs exploitations qui commercialisent des produits en circuit court. La valorisation des produits locaux est également organisée sous la forme d’un marché hebdomadaire de plein vent à Villers-Bocage.

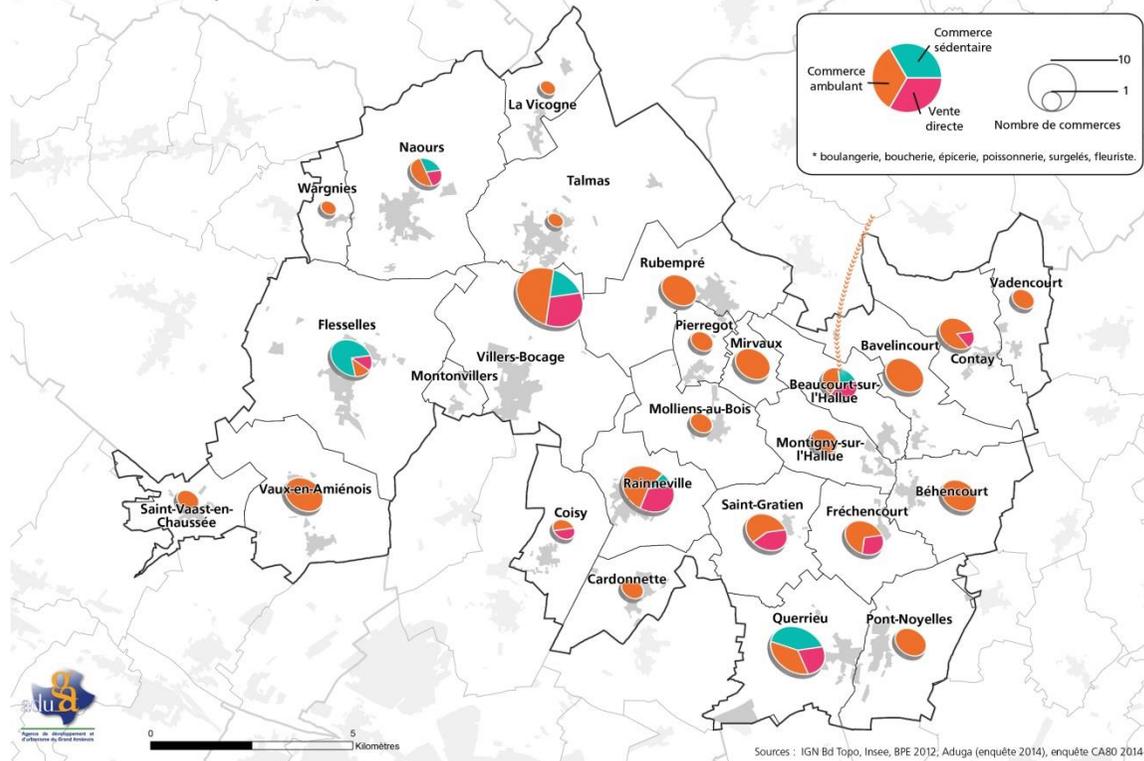
#### 6. Un territoire bien doté en offre de soins de proximité

La communauté de communes dispose d’une densité en professionnels de santé de proximité dans la moyenne du Grand Amiénois. Elle dispose d’une maison pluridisciplinaire de santé communale ouverte à Flesselles en 2009. Une autre est en chantier à Rubempré. Trois maisons médicales d’initiative privée existent à Villers-Bocage, Rainneville et Querrieu. Talmas et Naours comptent chacune 1 médecin généraliste et 2 auxiliaires médicaux. Les communes situées au nord-est (Beaucourt, Contay, Vadencourt, Bavelincourt, ...) ne disposent d’aucune offre de soin. Toutefois, les habitants peuvent également se rendre à Warloy-Baillon, où la maison de santé, inaugurée en 2013, accueille 16 professionnels de la santé. 4 communes sont pourvues d’une pharmacie (Flesselles, Villers-Bocage, Rubempré et Querrieu). Enfin, la proximité d’Amiens offre aux habitants, et en particulier pour les actifs, un choix de praticiens très large.

#### 7. Des besoins en constante augmentation pour les personnes âgées

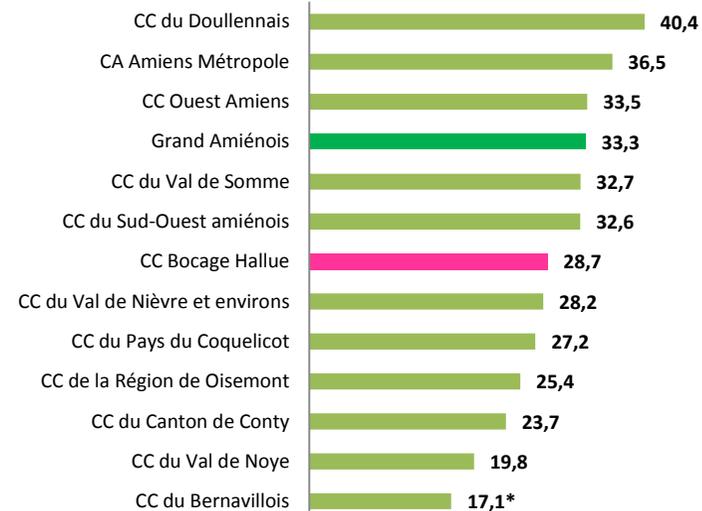
**Près de 800 personnes de 75 ans et plus sont recensées en Bocage-Hallue.** 39% d’entre elles vivent seules (plus de 300 personnes), ce qui signifie un besoin potentiel d’assistance pour le quotidien (ménage, soins, etc.). Pour y répondre, la communauté de communes a mis en place trois principaux services de proximité pour les personnes âgées : l’aide à domicile, qui intervient auprès de 330 bénéficiaires, le portage de repas (qui concerne 51 bénéficiaires) et le service de télé-assistance mis en place auprès de 145 personnes. En complément de ces trois services, elle propose également des interventions culturelles à domicile (« Marionnettes au déjeuner ») et des actions de prévention. Si les services à domicile sont bien développés, le territoire de Bocage-Hallue est toutefois confronté à l’absence de structures d’hébergement, médicalisée ou non. Face au vieillissement de la population constaté, de nouveaux besoins pourraient émerger à l’avenir.

Offre commerciale de proximité\* par commune



Nombre de professionnels de santé de proximité pour 10 000 habitants (médecins généraliste, infirmiers, pharmacies)

Sources : Insee RP 2010, diagnostic territorial de santé du Conseil régional 2011



Villers-Bocage: marché de producteurs locaux



Rubempré: chantier de la maison médicale pluridisciplinaire

### 3. Quels sont les services de proximité présents en Bocage-Hallue ?

---

#### constats et perspectives >

#### 8. Les services administratifs

Hormis la mairie, présente dans chaque commune, qui permet aux usagers d'accomplir certaines formalités administratives classiques, peu de services sont recensés. 5 communes disposent d'un bureau de poste (Villers-Bocage, Flesselle), d'une agence postale (Rubempré, Querrieu) ou d'un relais poste commerçant (Naours). Comme la plupart des communautés de communes du Grand Amiénois, le territoire ne compte aucun Relais Services Publics. Ce dispositif permet aux usagers d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics au sein d'un même lieu, notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation et du social (permanences de Pôle Emploi, de la CAF, de la Sécurité sociale, de la mission locale, etc.). A noter : une permanence de la Sécurité sociale est organisée une fois par semaine à la mairie de Villers-Bocage et de Flesselles.

Afin de pallier le manque de permanences physiques, la plupart des administrations développent des services en ligne, à l'image de la plateforme service-public.fr, ou des guichets administratifs virtuels comme c'est le cas dans l'Aisne. Le développement de ces « e-services » suppose toutefois de disposer d'une connexion Internet de qualité, et d'être formé à l'utilisation des TIC.

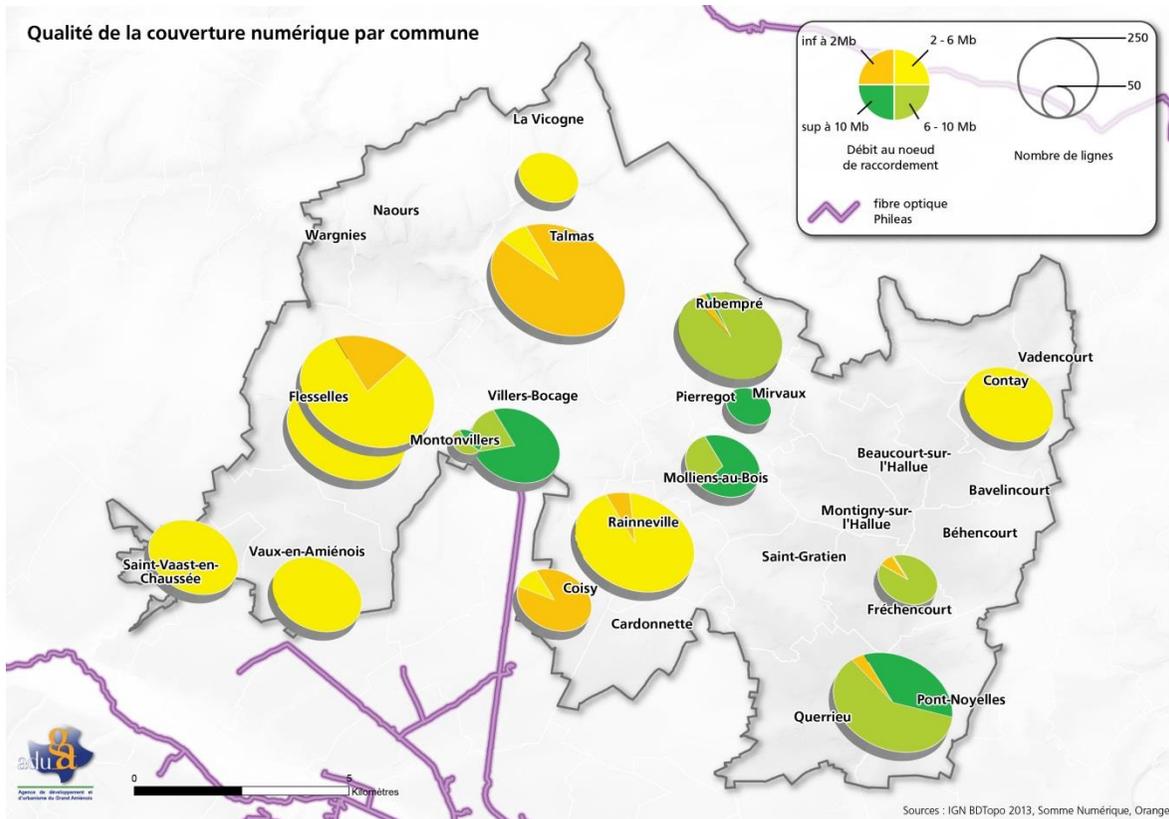
#### 9. La couverture numérique

Dans la communauté de communes, 3 ménages sur 4 accèdent à Internet à leur domicile, soit le taux le plus élevé du Grand Amiénois. Deux tiers des habitants bénéficient d'un débit compris entre 2Mb/s et 10Mb/s via la ligne téléphonique. Toutefois, d'après l'enquête menée auprès des communes de Bocage-Hallue en mai 2014, la couverture numérique apparaît inégale. Plusieurs d'entre elles jugent la desserte insuffisante, pour le fonctionnement des services (santé, administration, école, ...) et des entreprises, en particulier dans l'est du territoire.

Depuis l'adhésion de la communauté de communes à Somme Numérique, plusieurs projets visent à améliorer cette desserte à l'horizon de 3-4 ans, dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme (SDTAN).

#### >> Programmés dans le cadre du SDTAN:

- Raccordement de Flesselles par la fibre optique ;
- Montée en débit sur le fil cuivre existant à Rainneville, Saint Vast en Chaussée, Contay, Vadencourt, Vaux-en-Amiénois et La Vicogne ;
- Raccordement de Saint-Gratien par réseau radio ;
- Alimentation en réseau satellite dans les communes de Talmas, Coisy, Naours, Wagnies, Fréchencourt



## Services de proximité: ce qu'il faut retenir...

**Une organisation scolaire** hétérogène confrontée à une baisse de fréquentation récente;

**Une offre de garde d'enfants** de moins de 3 ans bien structurée, appelée à se développer et à se diversifier;

**Une politique culturelle qui capte au-delà de Bocage-Hallue** et une forte dynamique de loisirs sportifs;

**Une baisse des petits commerces non compensée** par l'offre ambulante mais qui concerne surtout la population ne fréquentant pas Amiens régulièrement ;

**Une commercialisation de produits en circuits courts** qui se développe;

**Une offre de soins** qui s'organise dans le contexte d'une population vieillissante;

**Un accès aux services administratifs** qui peut être optimisé.

## 4. Les équipements intermédiaires et supérieurs, vers où se tourner ?

Le territoire possède une vingtaine de services de niveau intermédiaire, dont près de la moitié sont concentrés à Villers-Bocage. La situation du territoire permet par ailleurs aux habitants de bénéficier de la proximité de trois pôles supérieurs (Albert, Corbie et Doullens) et du pôle métropolitain .

### 1. Vers Villers-Bocage

De par sa position centrale sur l'axe de la RN 25, la commune possède une plus grande variété de services que sa taille le laisserait penser. Leur localisation apparaît très éclatée, entre quatre sites principalement :

- Au nord : une petite zone commerciale s'est développée en entrée de bourg. Elle est constituée de deux grandes surfaces alimentaires (un supermarché et un discount alimentaire) ainsi que plusieurs commerces et services (pharmacie, opticien...).
- Dans le bourg : la place du 11 novembre accueille quelques commerces et services de proximité, sans véritablement constituer une centralité,
- Au sud : le collège, et le gymnase attenant, accueille 672 élèves en 2013 (soit le niveau de 2004, après avoir connu une forte baisse entre 2004 et 2008),
- A l'est : la Maison Familiale Rurale propose 6 formations accessibles pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> qui s'orientent vers des CAP dans l'élevage ou la maintenance, ou vers des Bac pro. Elle dispose également d'équipements sportifs (terrain de football et de volley).

Notons également la présence, nécessairement excentrée, d'un stand de balltrap au nord-ouest de la commune.

### 2. Vers Flesselles

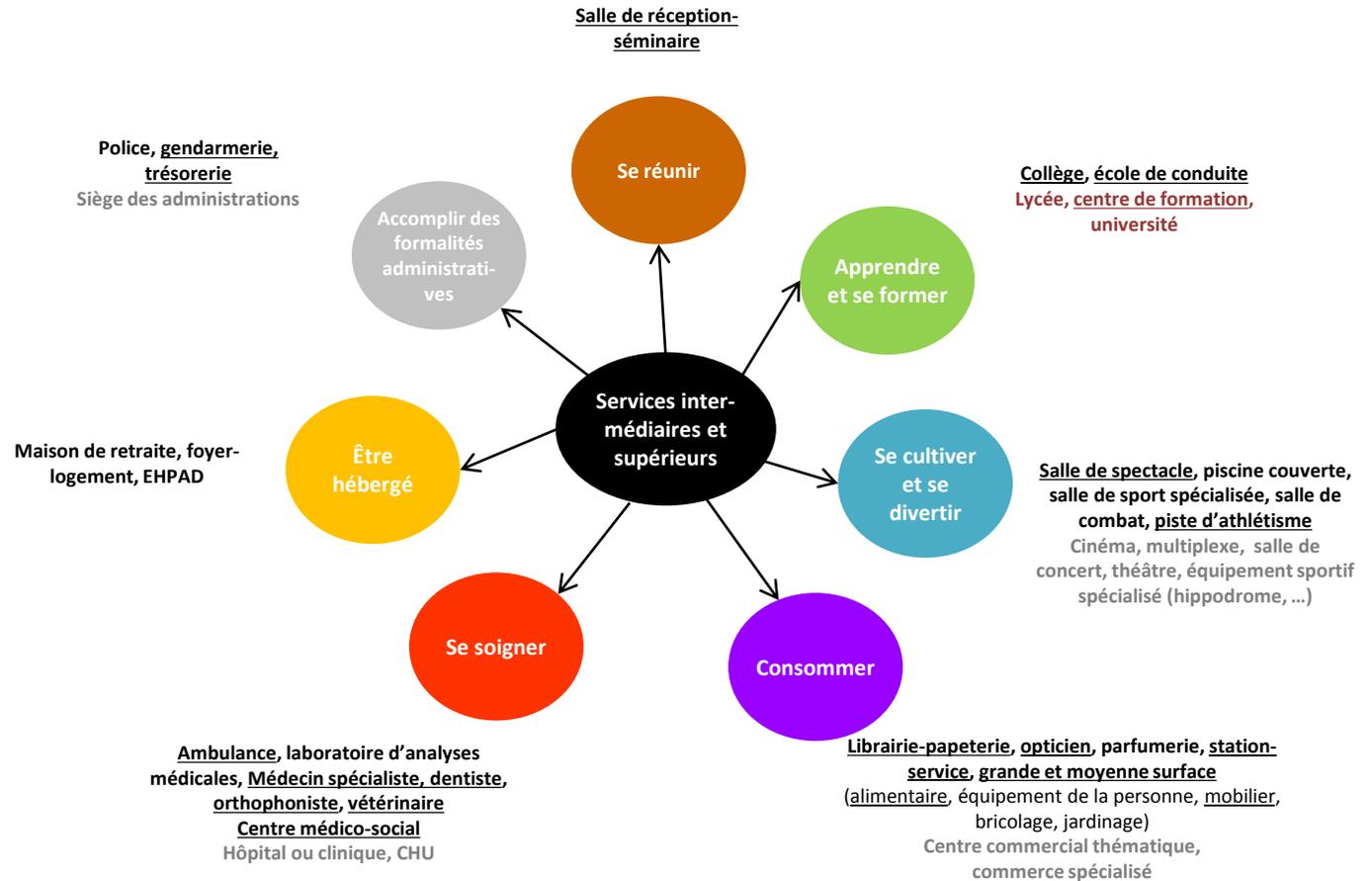
La commune la plus peuplée du territoire, la seule à dépasser les 2000 habitants, possède une moins grande variété de services. Comme à Villers-Bocage, la localisation des équipements et services apparaît dispersée entre plusieurs sites :

- Le centre-bourg , où l'on retrouve les services publics et administratifs ;
- La zone artisanale, au sud de la commune, sur la route d'Amiens, où s'est implanté le discount alimentaire Netto et sa galerie marchande (coiffeur, opticien)
- Le carrefour entre les routes de Vignacourt, de Naours et de Villers-Bocage, au nord, qui rassemble quelques équipements et services, adossés un parking public et au terrain de pétanque;
- La maison médicale et la salle de sport sont quant à elles localisées à proximité des lotissements construits dans les années 1980-1990 à l'ouest.

constats et perspectives >

## 4. Les équipements intermédiaires et supérieurs, vers où se tourner ?

Services intermédiaires >  
et supérieurs...  
de quoi parle-t-on?



*En noir : équipements intermédiaires*

*En rouge : équipements supérieurs*

Soulignés: les équipements présents dans la communauté de communes

## 4. Les équipements intermédiaires et supérieurs, vers où se tourner ?

constats et perspectives >

### 3. Vers les pôles supérieurs du Grand Amiénois (Albert, Corbie et Doullens)

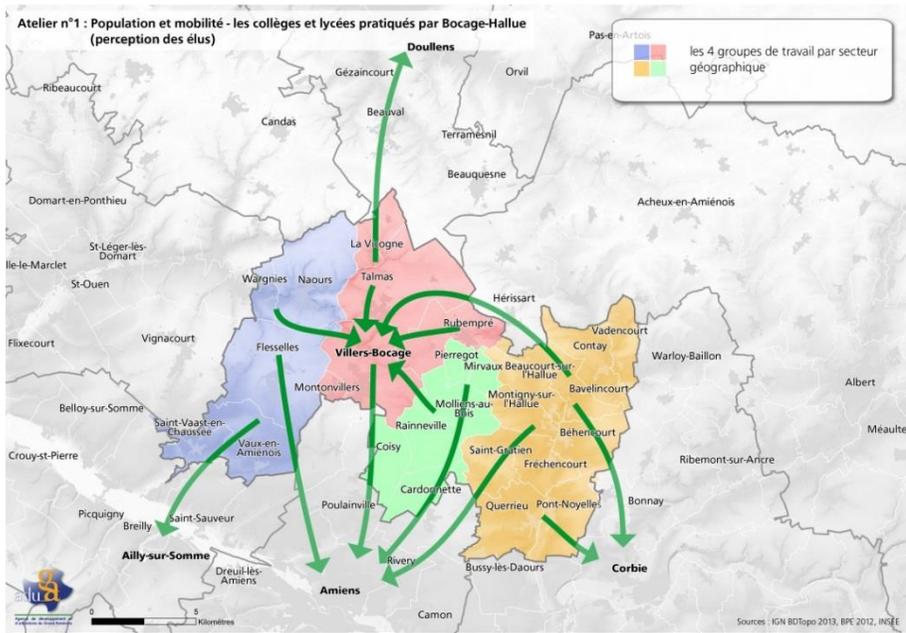
A moins de 30 minutes de leur lieu de résidence, les habitants de Bocage-Hallue peuvent se rendre vers ces trois villes, qui disposent d'un certain nombre d'équipements structurants.

- Citons tout d'abord les **équipements sportifs, et en particulier les piscines**, qui accueillent une partie des scolaires de Bocage-Hallue. Celles d'Albert et de Doullens sont anciennes (plus de 30 ans), tandis que celle de Corbie, plus récente (2001), possède une plus grande variété d'équipements autour du bassin de natation, de nature ludique.
- Les trois villes sont également dotées de **centres hospitaliers et d'une clinique (Val d'Ancre à Albert)**, dont l'offre de soins diffère selon l'établissement. Le CH de Doullens, suite à sa restructuration (remplacement de la maternité par un centre de périnatalité et fermeture du service de chirurgie, fusion avec le CHU d'Amiens), s'oriente vers une spécialisation médico-sociale. Le CH d'Albert suit la même tendance. A Corbie, le CH est issu d'un regroupement de petites structures, autour du centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelle des 3 Vallées. Sa capacité d'accueil a récemment été augmentée, pour atteindre 200 lits.
- Sur le plan culturel, chacune dispose d'un **cinéma et d'un espace culturel de grande capacité** (500 personnes).
- Enfin, en matière d'enseignement, les jeunes de Bocage-Hallue peuvent étudier dans les **lycées** d'enseignement général ou professionnels de Doullens ou Albert-Méaulte. Plusieurs lycées d'enseignement agricole sont présents à proximité, notamment à Corbie (lycée Sainte-Colette), mais également en-dehors des trois villes, à Ribemont-sur-Ancre, Eclusier-Vaux et Beauquesne.

### 4. Vers la métropole amiénoise

La proximité d'Amiens et de ses équipements constitue un véritable atout pour les habitants de Bocage-Hallue, qui disposent d'une grande variété de services à 15-20 minutes en moyenne de leur domicile. La communauté de communes nourrit d'étroites relations avec la métropole amiénoise, dont les projets de développement peuvent avoir des répercussions importantes en Bocage-Hallue. Au nord d'Amiens, la **création d'un campus universitaire dans la citadelle, la requalification de l'espace industriel nord et la création d'un centre commercial** pourraient renforcer l'attractivité du secteur et des communes avoisinantes.

Toutefois, quelques points négatifs peuvent être relevés: la **saturation des équipements amiénois**, tels que les piscines ou encore les crèches, qui conduit à réduire leur accès pour les résidents extérieurs, et la **délocalisation de l'hôpital Nord** vers le sud, prévue dans les prochains mois, qui va éloigner les habitants de Bocage-Hallue d'une offre de soins supérieure (chirurgie, spécialiste), en doublant leur temps d'accès à l'hôpital.



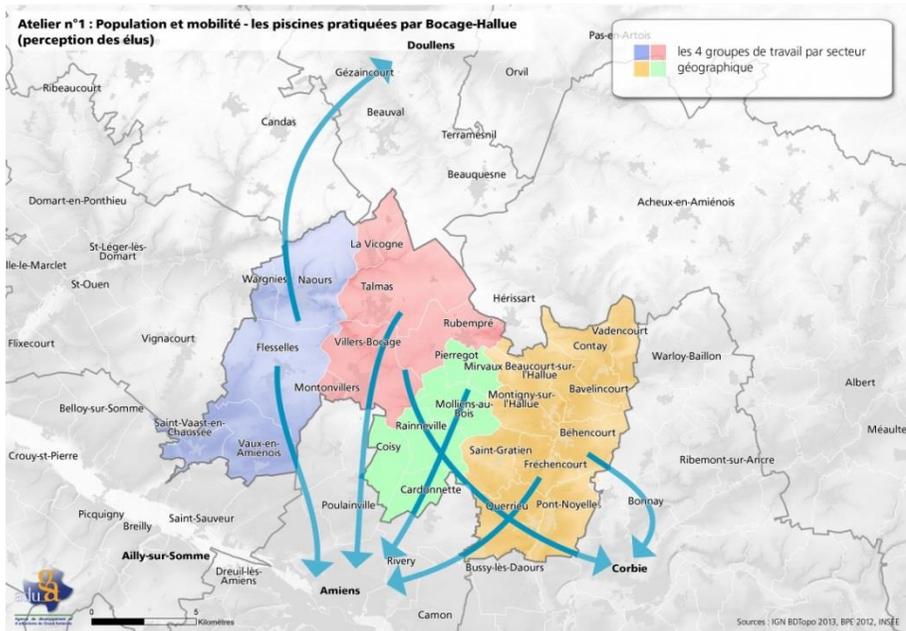
Cartes réalisées d'après les travaux des élus (Atelier Population et mobilité)

## Les équipements intermédiaires et supérieurs, ce qu'il faut retenir...

Nombre d'équipements sont présents en Bocage-Hallue. Toutefois les schémas ci-contre expriment bien les **nécessaires relations avec les territoires voisins pour satisfaire l'ensemble les besoins** en équipements intermédiaires et, surtout, supérieurs.

Piscines, centres hospitaliers, hébergements médicalisés se situent à moins de 30 minutes principalement dans l'agglomération, mais aussi au nord et à l'est de la CCBH. **Cette proximité ne garantit pas pour autant la disponibilité.** Certains équipements peuvent être saturés (piscines), d'autres peuvent être réorganisés (hôpitaux).

A noter enfin que le « Golf d'Amiens » se situe en réalité à ... Querrieu !



# ZOOM SUR... LES ÉQUIPEMENTS SUPÉRIEURS

Quels sont les équipements susceptibles de rayonner au-delà de la communauté de communes?

## La Maison Familiale Rurale de Villers-Bocage

- > **Premier public : les élèves en alternance.** Ils sont une centaine à fréquenter l'établissement, qui propose des formations de niveau VI (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et V (niveau de formation validé par un CAP, ou un BEP). Les élèves sont originaires de Picardie, essentiellement de l'Oise et de la Somme.
- > **Second public : les particuliers.** La MFR loue ses locaux le week-end pour organiser des manifestations privées. Elle possède une salle comprenant 60 places assises, ainsi qu'une offre d'hébergement, de 60 places également



La Maison Familiale Rurale

## Les lieux de séminaire et de réception

- > Le **Château de Naours** dispose de deux salles et d'une verrière pouvant accueillir entre 200 et 300 personnes. Une offre d'hébergement est également proposée (5 chambres).
- > Le **Château de Flesselles** dispose de quatre salles pour une capacité d'accueil totale de 200 personnes.
- > Le **Château de Montigny sur l'Hallue** peut également accueillir des manifestations bien que sa vocation première consiste à proposer une offre d'hébergement touristique.



Le château de NAOURS

# DES CLÉS POUR LE PROJET

Éléments de réflexion pour construire le diagnostic et le PADD

## Les problématiques à considérer

**L'attractivité résidentielle du territoire** : la communauté de communes a connu un fort dynamisme démographique dans les dernières décennies, ce qui l'a conduit à adapter et renforcer son offre d'équipements et services. Mais les tendances démographiques identifiées risquent de remettre en cause l'équilibre entre la demande et l'offre.

**L'équilibre territorial** : la communauté de communes cherche à garantir à ses habitants un certain équilibre dans l'accès aux services : entre l'ouest et l'est, mais également entre les secteurs urbains et ruraux. Plusieurs formes de services peuvent coexister : le service sédentaire, l'itinérance (ce n'est pas l'utilisateur mais le service qui se déplace), et les services dématérialisés.

**La vocation des équipements** : on peut distinguer les équipements mixtes (une salle des fêtes par exemple, peut accueillir plusieurs activités et services) et les équipements à vocation unique (un court de tennis). Or, pour garantir la pérennité et la rentabilité des équipements, il peut être intéressant de mutualiser les services au sein d'un même lieu.

**L'échelle de réflexion** : pour développer de nouveaux équipements ou services, il est nécessaire d'atteindre une taille critique suffisante (pour des questions de rentabilité). Si l'échelle communale est peu pertinente en raison de la petite taille de certaines communes, de nombreuses possibilités peuvent être envisagées à une échelle plus large.

## Les questions soulevées

- >> Comment maintenir un niveau de demande suffisant pour pérenniser l'offre d'équipements et de services sur l'ensemble du territoire?
- >> Comment adapter l'offre à l'évolution des besoins?

- >> Comment l'offre de services peut-elle contribuer à l'équilibre du territoire?
- >> Cet équilibre passe-t-il par une offre de services homogène, complémentaire et/ou de différentes formes selon les communes?

- >> Quels services pourraient être rassemblés au sein d'un même équipement?
- >> Quels sont les équipements qui pourraient accueillir de nouvelles activités ou services?

- >> Quels sont les équipements ou les services qui pourraient être mutualisés entre les communes ? Avec une intercommunalité voisine ?

# REGARDS D'ACTEURS

> Les services de proximité.

Lors de l'atelier du 26 juin, les élus ont qualifié l'offre de services de proximité:



- ⊕ la baisse de l'offre de commerces alimentaires constatée est partiellement compensée par des commerces itinérants, ainsi que par l'offre de l'agglomération amiénoise souvent fréquentée pour le motif du travail;
- ⊕ Le vieillissement de la population interroge l'offre de santé notamment spécialisée;
- ⊕ L'idée d'un relais multi-services-administratifs a été relayée, notamment pour la vallée de l'Hallue;
- ⊕ à l'Est de la RN 25, les équipements de sports et loisirs sont souvent perçus comme insuffisants.



## Loi ALUR – Les agences d’urbanisme

« II. – I bis. – Le premier alinéa de l’article L. 121-3 du code de l’urbanisme est remplacé par sept alinéas ainsi rédigés :

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l’État et les établissements publics ou d’autres organismes qui contribuent à l’aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d’études et d’accompagnement des politiques publiques, appelés agences d’urbanisme.

Ces agences d’ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1°. De suivre les évolutions urbaines et de développer l’observation territoriale ;
- 2°. De participer à la définition des politiques d’aménagement et de développement et à l’élaboration des documents d’urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d’urbanisme intercommunaux ;
- 3°. De préparer les projets d’agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d’approche intégrée et d’harmonisation des politiques publiques ;
- 4°. De contribuer à diffuser l’innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- 5°. D’accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d’association ou de groupement d’intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d’amélioration de la qualité du droit. Ils peuvent recruter du personnel propre régi par le code du travail. »



Agence de développement et  
d'urbanisme du Grand Amiénois

Contribution de l’Agence de développement et d’urbanisme du Grand Amiénois à l’état des lieux du Plan local d’urbanisme intercommunal de la communauté de communes Bocage-Hallue.

Rédaction et mise en forme : Aduga

Cartographie et illustrations : Aduga